MISE EN LIGNE LE 19-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221017-DCM22-149-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22.149

L'an deux mille vingt-deux, le 17 octobre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION	DATE D'AFFICHAGE
Le 11 octobre 2022	Le 11 octobre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :
Mme Nadine DAVID représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

M. Gilbert THULEAU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION – COMMISSION SOCIAL ET FAMILLES

RAPPORTEUR : M. MOALLIC

VOTE : 4 CONTRE
29 POUR

MISE EN LIGNE LE 19-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221017-DCM22-149-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

La Commission « Social et Familles » qui s'est réunie le 16 septembre 2022, a proposé l'attribution d'une subvention à la :

- LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DE ROYAN 500,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission « Social et Familles »,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer la subvention suivante :

- LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE ROYAN 17205

Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,

MAIRIE DE ROYAN 17205

Gilbert THULEAU